Le Canada est toutefois d'avis que la Conférence devrait se terminer le plus tôt possible. Certes, l'établissement arbitraire d'une échéance peut retarder plutôt qu'accélérer les travaux, mais nous croyons que les négociations devraient se terminer dans le courant de 1979 en vue de l'adoption, nous l'espérons, d'un projet de traité au début de 1980. Le Canada accordera son plein appui à la poursuite de cet objectif.

Conclusion

Pour conclure, Monsieur le Président, je crois qu'il est essentiel que nous nous rappellions durant cette session le pourquoi de notre présence ici chaque année. Malgré ses faiblesses et ses échecs, l'Organisation des Nations Unies nous lie à certains principes fondamentaux qui sont toujours aussi valables qu'en 1945; elle atteste depuis un tiers de siècle les efforts de chaque nation pour mieux assurer la sécurité, la prospérité et la dignité de toute l'humanité.

Il faut maintenant nous assurer que le système des Nations Unies sait s'adapter à la complexité mouvante du présent. Il ne faut pas que nos principes de base soient entravés par la bureaucratie. Cette institution doit aller au-devant des problèmes contemporains, non s'en éloigner.

J'ai confiance que nous saurons relever le défi.